

# Groupe consultatif du Secrétaire général des Nations unies sur les gouvernements locaux et régionaux

## Contribution au Sommet du Futur

### Résumé

Le présent rapport est une contribution au Sommet du Futur soumise à l'examen du Secrétaire général des Nations unies par la Secrétaire d'État à la coopération internationale de l'Espagne et la Président de la région de Nouakchott (Mauritanie), coprésidentes du Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux.

Le Secrétaire général a créé le Groupe consultatif le 6 octobre 2023 pour faire avancer le dialogue entre les gouvernements nationaux et les gouvernements locaux et régionaux afin de réaliser l'Agenda 2030 et de promouvoir un multilatéralisme inclusif, en réseau et efficace. Il cherche à identifier les possibilités d'exploiter les contributions des gouvernements locaux et régionaux dans les efforts déployés par le système des Nations unies pour aider les pays à réaliser les ODD. Il vise également à explorer les moyens d'engager plus systématiquement le collectif des gouvernements locaux dans les processus intergouvernementaux, et de renforcer la gouvernance multiniveau dans la formulation et la mise en œuvre des processus de planification nationale.

L'objectif de ce rapport, qui est le premier des trois résultats attendus du Groupe consultatif, est de veiller à ce que les dimensions des gouvernements locaux et régionaux soient prises en compte dans les processus préparatoires du Sommet du Futur, afin d'alimenter les dialogues thématiques prévus lors du Sommet et le principal document final, le Pacte pour l'avenir des Nations unies.

Le rapport est organisé en cinq sections qui correspondent aux cinq chapitres du Pacte pour l'avenir, tels qu'adoptés par les États membres lors de la réunion ministérielle préparatoire au Sommet du Futur de septembre 2023. L'accent est mis sur les *contributions substantielles* des gouvernements locaux et régionaux au développement durable et au financement du développement, à la paix et à la sécurité internationales, à la coopération numérique, aux générations futures et à la gouvernance mondiale - et sur la manière dont ces contributions sont considérablement renforcées dans le cadre d'une action coordonnée des gouvernements nationaux et infranationaux. Les contributions à chaque section sont regroupées autour des thèmes structurants que sont les populations, la planète et la gouvernance. Elles soulignent la nécessité de renforcer les services publics locaux en tant qu'outils essentiels pour localiser les ODD, ne laisser personne ni aucun territoire de côté, réduire les inégalités et prendre soin des personnes et de la planète, en veillant à ce que la gouvernance soit inclusive et efficace.

Le rapport se termine par des recommandations spécifiques au Secrétaire général, pour qu'il les examine, afin d'impliquer les gouvernements locaux et régionaux dans le processus préparatoire du Sommet du Futur. Il s'agit notamment de consultations à organiser dans le cadre des plates-formes intergouvernementales et interinstitutionnelles des Nations unies. Ces consultations permettront aux États

membres et au système des Nations unies d'examiner les contributions des gouvernements locaux et régionaux aux chapitres du Pacte pour l'avenir.

## **1. Contribution au développement durable et au financement du développement**

[PEOPLE]

- **Villes et territoires qui prennent soin : services publics locaux pour la protection sociale, le soin et l'égalité des chances**

- Assurant un accès universel aux services publics locaux, les systèmes de soins locaux garantissent l'égalité des droits et des chances pour tous. Ils transforment l'avenir du travail et de la protection sociale, assurent la participation égale et significative des femmes à la vie publique et politique, et accélèrent la localisation de l'Agenda 2030 avec l'ODD 11 comme catalyseur de tous les autres ODD.

- **Santé, changements démographiques et développement durable**

- En relevant les défis et les opportunités posés par la population et le développement en donnant la priorité aux besoins et aux aspirations des femmes, des jeunes et des plus marginalisés, les gouvernements locaux et régionaux redéfinissent les services publics de santé comme un commun local et mondial. Cela inclut la santé et les droits sexuels et reproductifs, localisant ainsi le programme d'action de la CIPD et le principe de ne laisser personne de côté de l'Agenda 2030.

- **Solutions d'aménagement urbain et territorial durable basées sur la proximité**

- Les solutions de proximité sont essentielles pour favoriser le bien-être humain tout en garantissant la résilience climatique et la protection de la biodiversité grâce à un accès élargi à des services publics locaux équitables et de qualité qui soutiennent la transformation de nos modèles de mobilité, de consommation et de production en modèles axés sur la circularité.

[PLANÈTE]

- **Renaturer l'urbanisation et protéger la biodiversité dans tous les territoires**

- A travers l'ensemble du continuum urbain-rural, les gouvernements locaux et régionaux réintègrent les systèmes urbains dans les systèmes naturels de manière à restaurer leur vitalité. Ils consacrent des investissements à la création de villes et de territoires socialement et écologiquement justes, où les générations actuelles et futures d'êtres humains et non humains ont des chances égales de s'épanouir.

- **Systèmes alimentaires locaux transformant les modes de production et de consommation**

- Les systèmes alimentaires durables et inclusifs reposent sur une approche globale du système dans laquelle les villes et les territoires disposent des ressources et des moyens nécessaires pour remplir leur rôle essentiel de prestataires de services publics locaux.

- **Atténuation du changement climatique, adaptation, pertes et dommages**

- En abordant activement le lien entre le développement économique et l'atténuation du changement climatique et en faisant des pertes et dommages une priorité clé pour la politique et le financement, les réponses des gouvernements locaux et régionaux à l'urgence climatique forment une nouvelle relation avec la nature, basée sur la proximité, la circularité et la justice sociale, avec l'égalité des genres comme priorité.

[GOUVERNANCE]

- **Financement local et territorial des ODD**

- L'intégration des gouvernements locaux et régionaux dans le cadre du Stimulus pour les ODD et la coordination entre les sphères de gouvernement favoriseront un développement territorial équilibré et contribueront à garantir que les investissements réalisés répondent aux préoccupations des communautés locales.

- **Financement des services publics locaux de soins et des biens communs**

- Les gouvernements locaux et régionaux contribuent à repenser le progrès, la croissance et le développement sous l'angle de l'égalité et de la protection de tous les êtres humains et de la planète, en donnant la priorité au financement des services publics locaux et de nos biens et pratiques communs locaux et mondiaux.

- **Réforme de l'architecture financière mondiale : une fiscalité efficace et le dépassement du PIB**

- Le capital social et naturel, inextricablement lié aux villes et aux territoires, en tant qu'indicateur alternatif au PIB et en suivant les critères ESG et les principes des droits humains dans l'investissement, favorisera une architecture fiscale renouvelée permettant aux gouvernements locaux et régionaux de renforcer leurs propres ressources et de localiser les ODD.

## **2. Contribution à la paix et à la sécurité internationales**

[PEOPLE]

- **Égalité entre les hommes et les femmes : élimination de la violence et de la discrimination**

- Les villes et territoires qui prennent soin de leurs habitants et de la planète s'attaquent aux inégalités structurelles et combattent les violences sexistes, garantissent les droits humains, le droit à la ville et le bien-être de tous, en accordant une attention particulière à l'égalité des genres et à la participation des femmes à la prise de décision en matière d'action climatique, de réponses aux situations d'urgence et de résolution des conflits.

- **Villes sûres, sécurité humaine et paix**

- À l'ère de l'urbanisation et de l'augmentation des menaces transnationales et de la violence au niveau local, les gouvernements locaux et régionaux sont en première ligne pour promouvoir la cohésion sociale, reconnaître et respecter toutes les formes de diversité, lutter contre la discrimination et s'efforcer de faciliter la coexistence pacifique afin de promouvoir des communautés durables et d'encourager le développement durable en tant qu'outil de prévention pour une paix durable.

[PLANÈTE]

- **Résilience locale et réduction des risques de catastrophes**

- Repenser notre relation avec la nature et nos écosystèmes en adoptant une approche locale fondée sur les droits est essentiel pour la préservation de la biodiversité et la résilience. Cela contribuera à un continuum urbain-rural plus durable et inclusif, à aligner les ODD sur les plans de résilience à plusieurs niveaux et à relever les défis de la paix et de la sécurité liés au climat, tout en favorisant la cohésion sociale grâce à la fourniture de services publics locaux.

[GOUVERNANCE]

- **Diplomatie des villes, coopération au développement et coopération décentralisée**

- La nature transformatrice et préventive de la diplomatie des villes et le renforcement de la coopération décentralisée peuvent jouer un rôle central dans le maintien de la paix en encourageant la solidarité entre les communautés et en maintenant le dialogue au-delà des périodes de conflit. Elles placent les droits des communautés au centre et impliquent les populations comme seul moyen de parvenir à une paix durable fondée sur l'appropriation par les communautés locales et la démocratie locale.

- **Gouvernance locale d'urgence, gouvernance en partenariat et démocratie**

- Transformant les chocs mondiaux et les situations d'urgence complexes en opportunités pour l'élimination des violences structurelles et la réaffirmation et le respect des droits humains, la gouvernance locale des urgences régénère le pouvoir de la coordination à plusieurs niveaux, de la participation démocratique et du nouveau leadership féministe en faveur de la résilience locale et de la paix dans toutes les communautés et tous les territoires.

### **3. Contribution à la science, à la technologie et à l'innovation et à la coopération numérique**

[PEOPLE]

- **Désinformation**

- Un engagement à plusieurs niveaux pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de la désinformation est essentiel pour protéger la diversité, faire entendre la voix des minorités, empêcher la militarisation des domaines émergents et favoriser une paix durable dans nos communautés.

- **La transformation numérique dans les infrastructures publiques et l'accessibilité**

- La transformation numérique pour parvenir au développement durable reposera sur la prochaine génération de services publics locaux centrés sur l'humain et plaçant le soin, l'accessibilité et l'inclusion au centre de l'infrastructure publique numérique et de l'intelligence artificielle.

[PLANÈTE]

- **Adaptation et technologie pour l'action climatique**

- La technologie ouvrira la voie à des pratiques accessibles en matière d'action et d'adaptation climatiques grâce à des solutions fondées sur la nature et positives pour la nature, les gouvernements locaux et régionaux jouant le rôle de laboratoires pour des solutions climatiques évolutives et reproductibles et des plateformes de coopération numérique.

[GOUVERNANCE]

- **Droits numériques et gouvernance**

- Il est devenu évident que les problèmes de sécurité et les violations des droits humains peuvent se produire en ligne et que la protection des droits et des cybermenaces repose sur l'action de tous les niveaux de gouvernement, à commencer par les gouvernements locaux et régionaux, grâce à la promotion de services numériques équitables et inclusifs et à la coopération entre les parties prenantes.

### **4. Contribution à la jeunesse et aux générations futures**

[PEOPLE]

- **Éducation**

- Approuvant les engagements pris lors du sommet "Transformer l'éducation" et soutenant la vision globale des systèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie en tant que biens publics mondiaux, les villes et les régions encouragent l'éducation en tant que levier essentiel de la fourniture de services publics locaux.

[PLANÈTE]

- **Climat et culture**

- La culture est un moteur essentiel de la transition juste et de l'action aux niveaux local et régional, en particulier parmi les communautés telles que les jeunes et les communautés autochtones, et son moteur réside dans la protection des droits et du patrimoine culturels par les gouvernements locaux et régionaux.

[GOUVERNANCE]

- **Les jeunes et les générations futures dans les mécanismes de gouvernance**

- Les gouvernements locaux et régionaux rétablissent la confiance des enfants et des jeunes dans les institutions publiques et encouragent leur participation à l'élaboration des politiques, afin de renforcer les connaissances et le rôle des jeunes en tant que leaders et experts et de s'engager activement auprès de nos gouvernements et de nos sociétés : pour l'inclusion, la cohésion sociale et la paix.

## **5. Contribution à la transformation de la gouvernance mondiale**

[PEOPLE]

- **Nouvelle génération de droits de l'homme et de solidarité**

- Sur la base de leur engagement en faveur des droits et de l'égalité dans la gouvernance de la mobilité humaine, les villes en faveur des droits humains modifient activement le discours et les politiques autour de la mobilité humaine afin de garantir le droit à la ville pour tous, en passant d'approches centrées sur les frontières à la fourniture de services publics locaux qui reconnaissent les droits et soutiennent les contributions de tous les voisins, quel que soit leur statut, favorisant ainsi la cohésion sociale et la paix.

[PLANÈTE]

- **Accords et mécanismes mondiaux/multi-niveaux pour l'action climatique**

- Prendre des mesures décisives pour atténuer l'urgence climatique et atteindre les objectifs des agendas mondiaux pour le climat signifie renouveler l'engagement du secteur public et développer des approches innovantes et inclusives pour impliquer les personnes et les communautés dans un nouveau multilatéralisme "écosystémique" et renforcer le suivi et la prise en compte des actions locales et régionales en matière de climat, de biodiversité et d'ODD en tant que contributions aux objectifs nationaux, en les intégrant dans les rapports des agences de l'ONU.

[GOUVERNANCE]

- **Renouveler le multilatéralisme et l'architecture financière mondiale à partir de la base, en plaçant les gouvernements locaux et régionaux et les communautés locales au centre**

- Renouveler le multilatéralisme et la gouvernance économique mondiale signifie s'attaquer à la transformation des institutions afin de garantir que le pouvoir est partagé équitablement et que les gouvernements locaux et régionaux contribuent à la gouvernance mondiale par un engagement significatif. Cela implique une représentation adéquate dans les organes de décision, de faire entendre la voix des communautés locales dans les conversations mondiales, de renouveler la notion de partenariats fondés sur la coopération, la paix et la solidarité, et de renforcer le financement des gouvernements locaux et la décentralisation fiscale.

- **Renforcement des capacités du secteur public et gouvernance à plusieurs niveaux**

- L'inclusion et l'autonomisation dans les instances décisionnelles sont essentielles pour restaurer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux de gouvernement, afin de reconstruire une gouvernance multiniveau plus représentative, plus inclusive et plus efficace, fondée sur le renforcement du développement institutionnel et des compétences au niveau communautaire et sur la gouvernance locale.

- **Le rôle des rapports locaux et territoriaux (VLRs-VSRs) et la coordination pour la collecte des données**

- Témoignage de la volonté politique des gouvernements locaux et régionaux de contribuer aux changements systémiques qui doivent être déclenchés à partir des territoires pour réaliser l'Agenda 2030, les examens locaux et infranationaux volontaires (VLR et VSR selon leur acronyme en anglais) favorisent l'alignement des plans de développement locaux sur les ODD et renforcent les mécanismes de gouvernance multiniveau dans les stratégies nationales de mise en œuvre des ODD et les examens nationaux volontaires (VNR).

## **6. Recommandations sur le processus consultatif avec les gouvernements locaux et régionaux pour enrichir le processus préparatoire du Sommet du Futur**

- Renforcer la participation des gouvernements locaux et régionaux au processus préparatoire du Sommet du Futur en :
  - Différenciant les gouvernements locaux et régionaux des ONG au cours du processus préparatoire au Sommet, y compris le Major Group des autorités locaux, et s'éloigner des TownHalls.
  - Incluant le collectif des gouvernements locaux et régionaux dans les consultations informelles menées dans le cadre du Sommet du Futur et du Pacte pour l'avenir.
  - Organisant un Forum des gouvernements locaux et régionaux avant ou pendant le Sommet du Futur des Nations unies.
  - Incluant les contributions des gouvernements locaux et régionaux dans le Pacte pour l'avenir des Nations unies.
  - Incluant les gouvernements locaux et régionaux dans les sessions du Sommet du Futur (dialogues interactifs et sessions plénières).

- Les activités complémentaires suivantes sont proposées à cette fin :
  - Organiser une réunion entre les coprésidentes du Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux et les co-facilitateurs du Sommet du Futur.
  - Organiser une réunion entre le Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux et le Groupe d'amis sur l'urbanisation durable de l'ONU-Habitat.
  - Organiser une réunion entre le Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux et le Conseil consultatif de haut niveau sur le multilatéralisme efficace, sur la base des recommandations du Conseil consultatif de haut niveau sur le multilatéralisme efficace afin d'accorder un statut officiel aux villes, aux gouvernements infranationaux et aux acteurs du secteur privé dans les principaux processus multilatéraux.

## **7. Conclusion**

- **Mécanismes institutionnels** : les contributions substantielles des gouvernements locaux et régionaux aux chapitres du Pacte pour l'avenir soulignent la nécessité d'identifier des mécanismes institutionnels pour engager les gouvernements locaux et régionaux dans les processus intergouvernementaux ; les processus consultatifs avec les gouvernements locaux menant au Sommet du Futur offrent des opportunités d'échanger des points de vue et d'identifier de tels mécanismes.